

HISTORIQUE - CONSTITUTION

La Roue Houdinoise est née en fait en 1974, de la rencontre régulière de quelques pratiquants passionnés mais sa constitution en A.S.B.L. date de 1981.

Après quelques péripéties, l'association s'est fixée dans son local actuel, 99/b, rue Joseph II, à Houdeng-Aimeries

Administrativement, le club est géré par un conseil d'administration (comité) comprenant dix membres ; sportivement il est constitué de cinq groupes roulant plus ou moins vite, plus ou moins longtemps au gré et au rythme de ses membres.

La devise du club : sport et amitié

Annuellement, l'association organise, outre ses sorties cyclos hebdomadaires, une marche, deux rallyes dont « la ducasse du bô » au bénéfice intégral de l'AFRHAM. ; sur le plan festif il faut noter le dîner spaghetti de février et surtout le souper annuel d'octobre qui réunit généralement environ 200 convives.

Le local est ouvert tous les dimanches et jours fériés ; en cas de nécessité une permanence est ouverte le lundi matin de 8.30 à 10.00

La cotisation annuelle se chiffre à 25 € ; elle comprend entre autres une assurance qui rembourse le membre des frais médicaux et pharmaceutiques non remboursés par la mutuelle.

Chaque année, les membres qui ont fait preuve d'une assiduité raisonnable, reçoivent en cadeau, une ou deux pièces d'équipement dont la valeur est largement supérieure au montant de la cotisation. -----

